



## Séances du conseil municipal en présence

La Municipalité est fière de pouvoir recevoir à nouveau les citoyens qui désirent assister à la séance du conseil municipal en personne. Pour ce faire en respectant les consignes, la séance se déroulera au gymnase de l'école La Source d'Autray, située au 31, Chemin de Joliette. Notez que l'accès à la séance est non restreint, que le port du masque et que le lavage des mains seront obligatoires.

### Projet d'ordre du jour

#### Séance du conseil municipal du 5 juillet 2021, à 20 h.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
  - 6.1. Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;
  - 6.2. Dépôt et adoption – Projet de règlement modifiant le Règlement relatif aux animaux – Médaille pour chat;
  - 6.3. Dépôt et adoption – Projet de règlement modifiant le Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin – Permis pour chat;
  - 6.4. Fête nationale – dépôt de rapport;
  - 6.5. Dépôt et adoption – Projet de règlement sur la gestion contractuelle;
  - 6.6. Matériel promotionnel;
  - 6.7. Personnel;
7. Sécurité publique :
  - 7.1. Dépôt et adoption – Projet de règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement et à la circulation – Bornes de recharge;
  - 7.2. Dépôt et adoption – Projet de règlement modifiant le Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics – Respect de l'autorité;
  - 7.3. Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement concernant les nuisances – Article 1.4;
  - 7.4. Génératrice – hôtel de ville;
8. Travaux publics :
  - 8.1. Dépôt propositions – travaux secteur rue Rondeau, du Couvent et Chemin de Joliette – mandats;
  - 8.2. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – mise à jour;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu :
  - 10.1. Puits 6.3;
  - 10.2. Mandat – aqueduc;
11. Loisirs et culture :
  - 11.1. Dépôt de soumissions – travaux Pavillon Jean-Bourdon et Pavillon Clément-Loranger;
  - 11.2. Location de scène;

12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
  - 12.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1071-76-2021 (projet domiciliaire au nord de la rue José);
  - 12.2. Demande de modifications règlementaires – zone A41;
  - 12.3. Demande de permis – PIIA;
13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

### 13 juillet — Troisième versement de taxes

Le troisième versement de taxes est dû pour le 13 juillet prochain. Le paiement en ligne via les institutions financières est à privilégier. Si le paiement est effectué par chèque, il est préférable de l'envoyer par la poste.

### Remerciements Fête nationale

Bien qu'elle ait été différente encore une fois cette année, la Fête nationale a su rassembler les Lanorois tissés serrés. La Municipalité tient à remercier la Caisse Desjardins de D'Autray ainsi que la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière pour leur soutien financier.

### Localisation vannes d'entrée d'eau

La Municipalité a débuté une opération de localisation de vannes d'entrée d'eau (bonhomme à eau) sur l'ensemble de son territoire. Cet exercice est nécessaire pour faciliter l'inspection du réseau d'aqueduc et sera en cours tout au long de l'été. Lorsque votre vanne est localisée, un piquet est planté à son emplacement, en avant de votre terrain. **Il est important de ne pas l'enlever et de ne pas le déplacer.** Merci de votre collaboration!

### Travaux d'élagage des arbres

Pour assurer une bonne visibilité aux intersections et assurer la sécurité des usagers de la route, la Municipalité effectuera des travaux d'élagage durant le mois de juillet.

En ce sens, certaines branches d'arbres situées sur votre terrain pourraient être taillées, et ce, sans préavis.

Pour éviter que la taille des branches ne soit pas à votre convenance, la Municipalité vous invite à procéder vous-mêmes à la coupe des branches d'arbres sur votre terrain qui nuisent à la visibilité des panneaux de signalisation ou qui obstruent le champ visuel des conducteurs.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## Prévention- Embarcations nautiques



Les policiers de la Sûreté du Québec désirent sensibiliser la population aux vols d'embarcations nautiques et de matériaux se retrouvant à l'intérieur de celles-ci.

Les policiers invitent les gens à faire preuve de vigilance. Le vol d'objets à l'intérieur des embarcations amarrées au quai ou le vol des embarcations elles-mêmes peuvent survenir à tout moment. La Sûreté du Québec recommande de suivre ces quelques règles de prévention :

- Enchaînez votre embarcation à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;
- Garez votre embarcation dans un endroit très visible et bien éclairé;
- Ne laissez aucun objet de valeur à l'intérieur;
- Portez une attention particulière aux véhicules et personnes inhabituels dans votre secteur;
- Prévendez un voisin de confiance si vous devez vous absenter;
- Évitez de laisser votre embarcation amarrée durant une absence prolongée sans surveillance.

De plus, vous pouvez procéder à l'identification par marquage permanent des pièces extérieures et mécaniques rendant ainsi la revente quasi impossible. Les codes d'identification sont conservés dans une base de données qui est accessible par les autorités policières et les assureurs.

Rappelons que tout acte criminel ou événement suspect peut être signalé en tout temps à la Sûreté du Québec, au 310-4141.

## Ouverture du Centre sportif

Le Centre sportif est maintenant ouvert, mais de façon restreinte en raison de la COVID-19. Pour connaître les heures d'ouverture et les mesures en vigueur, rendez-vous sur notre site Web au [www.lanoraie.ca](http://www.lanoraie.ca).

## Visite de la réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie

Pour toute demande d'information concernant la réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie ou pour une visite guidée, communiquez avec l'Association forestière de Lanaudière au 450 836-1851 ou à [afl@aflanaudiere.org](mailto:afl@aflanaudiere.org).

## Demande de permis et délais

Considérant le nombre élevé de demande, sachez que le délai pour l'obtention d'un permis est d'environ quatre semaines. Pour un premier contact, le délai est d'environ deux semaines. Prévoyez-le dans la planification de vos projets!

Toutes les demandes de permis doivent se faire en ligne. Consultez les formulaires requis au [www.lanoraie.ca](http://www.lanoraie.ca) et les transmettre à [urbanisme@lanoraie.ca](mailto:urbanisme@lanoraie.ca).

Notez que la réception des formulaires dûment remplis et comprenant tous les documents demandés facilite et peut accélérer le traitement de votre demande.

Pour connaître les projets et travaux nécessitant un permis, consultez la page *Permis, certificats et formulaire* sur notre site Web :

[www.lanoraie.ca/fr/permis-certificats-et-formulaires](http://www.lanoraie.ca/fr/permis-certificats-et-formulaires)

## Rappel - Arrosage extérieur

La Municipalité vous rappelle l'horaire à respecter pour l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage extérieur. (voir tableau ci-dessous)

Lors de l'installation d'une nouvelle pelouse, la Municipalité peut toutefois vous délivrer un permis, vous permettant d'arroser pendant 15 jours consécutifs selon les heures énoncées ci-bas. Pour obtenir un permis, téléphonez à l'hôtel de ville au 450 887-1100, poste 3000.

	Numéros civiques PAIRS lundi – mercredi – vendredi		Numéros civiques IMPAIRS mardi – jeudi – samedi	
	Systèmes d'arrosage automatique	Systèmes d'arrosage mécanique	Systèmes d'arrosage automatique	Système d'arrosage mécanique
Arrosage des pelouses	5 h à 6 h 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h	5 h à 6 h 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h
Arrosage des autres végétaux (haies, arbres, arbustes ou autres)	6 h 30 à 7 h 30 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h	6 h 30 à 7 h 30 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h
Arrosage manuel de la végétation	En tout temps			

## Juillet 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### Légende :

- = Collecte des ordures
- = Collecte des matières organiques
- = Collecte des matières recyclables
- = Séance du conseil municipal
- = Marché public Les Péchés mignons
- = Promenades du Dimanche
- = Film en plein air